

# Listes de contrôle



## Planification du projet

Le secret pour l'aménagement d'une salle de bains fonctionnelle est l'appréciation systématique des possibilités qu'offre la pièce ainsi que des besoins des utilisateurs et du personnel de soins. Pour cela, il est nécessaire de passer en revue les impératifs d'espace, les dimensions des zones de braquage et chacune des différentes fonctions associées au lavabo, aux toilettes et à la douche.

Les nombreux aspects à prendre en considération lors de la planification peuvent paraître insurmontables et complexes, mais en procédant de façon systématique, la tâche devient rapidement plus aisée.

Il convient d'abord de distinguer s'il s'agit d'un seul ou de plusieurs utilisateurs. Dans le cas d'un utilisateur unique, l'aménagement doit être adapté pour répondre à ses capacités physiques actuelles et futures. Dans le cas d'utilisateurs multiples, l'impératif de flexibilité est encore accru. L'essentiel est dans ce cas que l'aménagement permette d'être modifié plusieurs fois par jour avec précision et rapidité.

Les listes de contrôle référencent les questions les plus décisives auxquelles il convient de répondre lors de la planification de l'aménagement d'une salle de bains fonctionnelle.

## L'utilisateur

- La salle de bains est-elle destinée à un enfant ou un adulte, mince ou corpulent, autonome ou non ?
- L'utilisateur est-il en station debout, assise ou couchée ?
- L'utilisateur utilise-t-il des béquilles, un fauteuil roulant ou des accessoires plus encombrants ?
- Le handicap est-il dû à un accident, à l'âge ou à une maladie ?
- La situation est-elle stable ou s'agit-il d'une pathologie évolutive ?
- Quelles sont au quotidien les aptitudes de l'utilisateur au lavabo, aux toilettes ou à la douche ?
- L'utilisateur a-t-il subi une rééducation ?
- L'utilisateur est-il droitier ou gaucher ?
- La flexibilité de réglage des produits peut-elle accroître l'autonomie de l'utilisateur ?

## L'aide-soignant

- L'utilisateur a-t-il besoin d'un ou de plusieurs aides-soignants ?
- L'espace supplémentaire nécessaire pour les utilisateurs accompagnés d'un aide a-t-il été pris en considération ?
- Existe-t-il une législation réglementant l'espace et les conditions de travail et qui doit être observée ?
- Quels accessoires de mobilité et quels moyens de transfert sont-ils utilisés ?
- Quels sont le type de mouvements et la situation de travail au lavabo, aux toilettes et à la douche ?
- L'aide-soignant est-il droitier ou gaucher ?
- La flexibilité de réglage des produits peut-elle améliorer les conditions de travail de l'aide-soignant ?



## La pièce

- La pièce est-elle destinée à un seul ou à plusieurs utilisateurs ?
- Le bâtiment est-il une habitation privée, une institution, un hôpital, un hôtel, un centre de vacances, etc. ?
- L'espace pour des accessoires de mobilité comme un fauteuil roulant, un lève-personne, mobile ou sur rail, etc. est-il nécessaire ?
- Faut-il prévoir de la place pour des transferts ou l'utilisateur est-il autonome ?
- La pièce est-elle conforme à la réglementation régissant les salles de bains pour personnes handicapées ?
- Existe-t-il des contraintes d'aménagement ou techniques telles que la taille et la forme de la pièce, des installations, conduites, colonnes, emplacements de portes ou autres ?
- Comment se situe la salle de bains par rapport à la chambre à coucher et éventuellement les autres pièces ?
- La salle de bains fonctionnelle est-elle aménagée en tenant compte de l'intégrité et de la dignité de l'utilisateur et du personnel de soins ?